

d'utile et heureuse routine. C'est le contraire qui a lieu. Cette infaillibilité acquise ou plutôt conquise est le plus haut degré de mérite, et c'est la plus haute liberté. » (*De la Solidarité morale.*) « Une bonne action faite volontairement suppose plus d'effort et plus de mérite qu'une bonne action qui est le fruit de l'habitude; mais pour avoir contracté l'habitude du bien, il faut avoir longtemps et persévéramment accompli de bonnes actions volontaires, et c'est évidemment la plus grande gloire à laquelle nous puissions atteindre, devant Dieu et devant les hommes. » (J. SIMON.)

**L'habitude est une seconde nature.** — Les lois de l'habitude étant connues, on comprend ce mot d'Aristote : « L'habitude est une seconde nature. » La *tendance* à reproduire les actes habituels s'accroît en même temps que la *facilité*, et devient un *besoin*, une *nécessité*. A l'origine, il fallait faire effort pour les reproduire; une fois l'habitude prise, il faut faire effort pour ne pas les répéter. C'est une véritable inclination acquise, une *seconde nature* que l'on se donne et dont on est, par conséquent, responsable. De là l'importance de n'en contracter que de bonnes, de s'exercer, dès la jeunesse, à l'amour et à la pratique du bien.

Avant de poser un acte, il faut se rappeler qu'il peut devenir le premier anneau d'une chaîne; se rappeler également ces maximes connues : *On recueille ce que l'on sème; — on est puni par où l'on pèche; — le bien porte avec lui sa récompense, et le mal son châtement.* « Le péché, passé en habitude, est comme identifié à l'homme; le pécheur d'habitude est devenu péché. » Le premier châtement d'une faute, c'est de disposer à une autre faute.

**Rapports de l'habitude : 1° Avec le progrès.** — L'habitude est non pas la *cause*, mais la *condition* du progrès, si elle ne dégénère pas en routine; elle rend plus facile chaque effort nouveau : l'effort amoindrit l'effort; mais le principe du progrès, ce n'est pas l'habitude, c'est l'effort : l'effort crée, l'habitude capitalise. Elle est une force conservatrice et accumulatrice sans laquelle on ne conçoit ni l'art, ni l'industrie, ni la parole, ni l'éducation, ni même la moralité humaine; car aucune de ces choses ne serait possible, s'il fallait chaque jour recommencer les mêmes sacrifices et les mêmes luttas sans se trouver le lendemain plus fort que la veille. A mesure que l'acte habituel se répète, il demande moins de réflexion et moins d'effort : l'habitude diminue la dépense et augmente le rendement. C'est par elle que l'homme se met en pleine possession de ses facultés et qu'il peut suivre une marche en avant toujours progressive.

L'habitude donne de la cohésion et de l'unité à la vie : par elle, suivant le mot de Leibniz, le présent est chargé du passé et gros de l'avenir. Elle joue, dans le domaine de la vie humaine, le même rôle que le travail et la propriété dans le domaine de l'économie politique : elle crée une facilité, une aptitude, une propriété, une sorte de capital qui va se fécondant. Dans l'ordre intellectuel, la science et la mémoire forment un capital acquis par l'habitude; dans l'ordre moral, la vertu est une habitude : c'est un capital moral, c'est de la force d'âme accumulée.

Tous ces avantages sont le résultat des bonnes habitudes; les mauvaises sont

un obstacle au progrès. Rien ne s'oppose, par exemple, à la diffusion de la science comme la routine et les préjugés; à la civilisation des peuples barbares, comme leurs coutumes et leurs superstitions.

**2° Avec la volonté.** — La volonté n'est jamais étrangère à l'acquisition de l'habitude; c'est elle qui l'a créée ou l'a laissée se former; elle peut toujours la modifier et même la détruire. Il reste toujours place pour la liberté : ce qu'un acte a fait, un autre peut le défaire. S'il est vrai que la volonté est la mère de l'habitude, il est vrai aussi que l'habitude développe et fortifie la volonté. « Les actes, dit Malebranche, produisent les habitudes, et les habitudes, les actes. »

S'exercer à vouloir ce qu'on doit, à bien vouloir, c'est au fond toute la moralité. La plupart du temps, c'est par manque de volonté, par faiblesse et par entraînement que l'homme fait le mal. « Vous n'êtes pas méchants, Messieurs, vous êtes faibles, » dit le Père Lacordaire au début d'une conférence de Notre-Dame. « On fait le mal, parce qu'on n'a pas le courage d'être bon; on est méchant, parce que l'on est lâche. » (FRAYSSINOUS.)

De là, la nécessité de se créer par l'habitude une volonté énergique. On y parvient en exerçant sur soi une constante surveillance, en réprimant dès leur première apparition les instincts mauvais, en prenant résolument et constamment pour motif de ses actions, non le plaisir, la passion, l'intérêt, mais le devoir.

Notons cette parole de Bourdaloue : « Accoutumons-nous à faire les actions chrétiennes chrétiennement, » c'est-à-dire habituons-nous à faire les bonnes actions pour de bons motifs, des motifs purs, des motifs chrétiens; — et ces proverbes : *L'habitude lutte contre l'habitude; chassez le naturel, il revient au galop.* Les habitudes établies résistent à l'introduction d'habitudes nouvelles. On ne triomphe d'une mauvaise habitude que par une bonne, c'est-à-dire en cessant de faire des actes conformes et en faisant des actes opposés à l'habitude mauvaise.

**3° Avec l'hérédité.** — Les habitudes et les instincts peuvent se transmettre et se transmettent souvent par voie d'hérédité.

Quand un animal a réalisé un type d'action, il reste dans son organisme une tendance, une aptitude à le reproduire, et, par l'hérédité, cette habitude organique se transmet. C'est ainsi, par exemple, que les animaux sauvages ont acquis l'instinct de la domesticité.

L'élevage, le dressage, l'acclimatation, la domestication consistent essentiellement à fixer des habitudes ou *instincts acquis* dans les individus et dans les races. A l'origine, les chevaux ne trottaient point naturellement. Le trot est une allure acquise; aujourd'hui les poulains trottent dès leur naissance. Ni le cheval de labour ni le cheval de course, qui nous offrent l'un le maximum de puissance musculaire, l'autre le maximum de vitesse et de légèreté, n'ont été formés par la nature seule. L'aboiement n'est pas chez les chiens chose naturelle, mais acquise. Des chiens abandonnés dans une île déserte désapprennent à aboyer après plusieurs générations. Naturellement, le chien sauvage ne serait pas tombé en arrêt devant le gibier et ne l'aurait pas rapporté à son maître. Et pourtant cette habitude, une fois formée par le dressage, s'est perpétuée dans l'espèce, s'est fixée comme un instinct, puisqu'on voit aujourd'hui les petits chiens de race, avant tout apprentissage, chasser et apporter.

Pour qu'une habitude devienne héréditaire, il faut et il suffit qu'elle produise

dans l'organisme, par son action sur les centres nerveux et sur les muscles, des modifications susceptibles de se reproduire. On peut accorder à l'école évolutionniste que certains instincts des animaux sont des habitudes héréditaires; mais il est impossible que tous le soient, car, pour acquérir des habitudes, il faut vivre, et, pour vivre, il faut des instincts. Le premier vivant n'a rien pu recevoir par hérédité. (Voir plus haut, p. 178 et 252.)

Tout organisme, en transmettant la vie, la transmet sous la forme d'un autre organisme semblable à lui et fonctionnant pareillement. Si les qualités de l'âme subissent l'influence de l'hérédité, ce ne peut être que par l'intermédiaire du corps. Les organes et les images qu'ils reçoivent étant la condition des opérations intellectuelles, bien que celles-ci en soient essentiellement distinctes, une faculté, selon toute apparence, sera héréditaire à un degré d'autant plus élevé, que plus grande sera la part de l'organisme dans cette faculté. Ainsi les passions sont les facultés psychiques les plus proportionnellement transmissibles; mais, à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie desdites facultés, le rôle de l'hérédité va diminuant.

*L'hérédité, surtout chez les êtres supérieurs, n'est pas la source unique d'où découlent toutes les perfections.* Elle ne donne ni l'être, ni l'âme, ni la conscience, ni la réflexion, ni la liberté, ni rien, en un mot, de ce qui fait la meilleure partie de notre personnalité, de ce qui nous permet de disposer de nous-mêmes et de nos actes. Tout cela vient d'ailleurs et nous appartient en propre.

C'est cette loi de l'hérédité appliquée à l'homme que rappellent les proverbes populaires suivants : *Bon chien chasse de race* : les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères<sup>1</sup>; — cette locution vient de ce qu'il y a des chiens qui, comme on l'a remarqué plus haut, par le fait même de leur race, savent chasser sans avoir appris. — *Il est fils de son père* : il ressemble à son père, tant pour le visage que pour les inclinations. — *Bon sang ne peut mentir* : les personnes nées d'honnêtes parents ne dégèrent point. On connaît le mot du vieil Horace, qui ne veut pas croire à la fuite du jeune Horace; le courage qu'il sent dans son âme, il le sent en quelque sorte dans l'âme de son fils :

Je connais mieux mon sang, il sait mieux son devoir.

Don Diègue dit dans le même sens, en parlant à Rodrigue :

Je reconnais mon sang à ce noble courroux.

Il faut cependant se garder de croire que ces proverbes expriment des principes absolus. Ils sont vrais souvent, ils ne le sont pas toujours. — *A père avaré, fils prodigue*, dit un autre proverbe; *A père pilleur, fils gaspilleur* : voilà la loi de l'hérédité en défaut. On sait que des parents vertueux ont gémi plus d'une fois des dérèglements d'enfants indignes d'eux. C'est qu'alors la force des inclinations vicieuses non combattues a prévalu, en dépit de la bonne éducation et de l'exemple, sur l'influence du sang.

Quoi qu'il en soit de cette loi, qui nous fait bénéficiaires des vertus ou victimes des fautes et des vices de nos ancêtres, il ne faut pas oublier qu'elle n'a rien de fatal, et que « l'homme demeure dans la main de son conseil », c'est-à-dire maître de sa voie, comme dit l'Écriture. Dieu seul connaît et juge les responsabilités; mais il n'est permis à personne, personne n'a le droit de rejeter sur le compte d'autrui des défaillances et des chutes que sa raison condamne et que sa volonté a le devoir et le pouvoir de prévenir et d'empêcher. Nul n'est tenté au-dessus de ses forces et au-dessus des secours que Dieu lui offre. C'est la parole de saint Paul : « Dieu, qui est miséricordieux, ne souffrira pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces; mais jusque dans la tentation il vous fournira des moyens en abondance pour pouvoir la soutenir. » (Cor., x, 13.)

<sup>1</sup> L'hérédité est immédiate ou médiate : immédiate si l'enfant ressemble à ses parents immédiats; médiate, ou en retour, si l'enfant ressemble à ses grands-parents ou à quelque ancêtre encore plus reculé. C'est celle-ci qu'on nomme *atavisme*.

« Il dépend de l'hérédité, dit M. Ribot, de faire naître plus ou moins entraîné vers le bien ou le mal et partant plus ou moins capable de faillir; mais on ne lui doit ni le vice ni la vertu : le vice et la vertu n'existent point d'eux-mêmes; ils ne consistent pas dans la nature des impulsions internes ou externes qui agissent sur nous, mais dans le *concours mental et exécutif de la volonté*. » — « Je ne crois ni aux fatalités héréditaires, ni aux destinées inévitables, s'écriait M<sup>e</sup> Rousse dans un discours aux cinq académies (1890). Chacun répond de soi dans ce monde, et la loi des origines n'est trop souvent que la superstition commode des âmes dégoûtées de la liberté. »

« *L'instruction et l'éducation sont essentiellement distinctes de l'hérédité*, et, combinées ensemble, ces deux forces donnent une composante assez puissante pour neutraliser les tendances natives et même, en plus d'un cas, pour susciter des tendances contraires qui éloignent l'individu de ses origines, et lui ouvrent une voie nouvelle.

« *La transmission du péché originel* du premier homme à toute la descendance humaine est un dogme fondamental dans la doctrine de l'Église. Voilà, certes, un cas d'influence héréditaire aussi universel qu'inéluctable. Cependant l'Église maintient comme un point également fondamental de son enseignement que chacun de nous est pleinement responsable de ses actes.

« Certains catholiques bien intentionnés, mais mal inspirés, ont révoqué en doute la puissance de la raison, dans l'état de notre nature déchue; des hérétiques ont supposé aussi que, depuis le péché d'origine, la volonté n'est capable d'aucun bien et se trouve fatalement enchaînée dans le parti de la concupiscence. L'Église a condamné les premiers aussi bien que les seconds; et, tout en flétrissant le rationalisme, qui exalte outre mesure les forces de la nature humaine, elle a toujours pris la défense de la raison et de la liberté individuelle.

« Ce qui est vrai de tous les hommes en général est également vrai de chacun en particulier : l'hérédité transmet à tous d'assez fortes influences, et à quelques-uns des tendances très accentuées; mais, en aucun cas, elle ne donne des tendances irrésistibles qui suppriment l'individu et décident de son avenir. » (Voir la *Vie et l'Hérédité*, par P. Vallet.)

**Théories explicatives de l'habitude.** — On peut rapporter à deux principales toutes les théories explicatives de l'habitude : 1<sup>o</sup> celle qui admet que l'habitude est la modification d'une activité spirituelle; 2<sup>o</sup> celle qui fait de l'habitude un phénomène physiologique et mécanique, et qui la ramène à un pur automatisme. La première a été celle d'Aristote, de saint Thomas, de Leibniz et de la plupart des philosophes spiritualistes; la seconde, entrevue par Épicure, a été professée par l'école cartésienne, par les associationnistes et les évolutionnistes; elle l'est par l'école physiologique contemporaine.

1<sup>o</sup> Aristote peut être considéré comme l'auteur de la grande théorie dans laquelle l'habitude s'explique par le développement d'une spontanéité qui transforme l'acte en une activité permanente. La nature du vivant n'est pas emprisonnée dans une forme immuable. L'être vivant peut, par l'exercice, ajouter aux formes arrêtées des formes plus souples, et se donner ainsi une nature nouvelle qui dépend de lui et de ce qu'il fait.

Leibniz a formulé la théorie métaphysique de l'habitude; il en cherche le principe dans les lois et le développement de la spontanéité spirituelle, en s'appuyant sur la *loi de continuité*. Rien de ce qui a été ne cesse absolument d'être : quelque chose en survit dans les phénomènes actuels.

2<sup>o</sup> A partir de Locke et de Condillac, l'empirisme moderne a étudié l'habitude, non plus comme un mode de l'activité, mais comme un principe général d'ex-

plication. La nature, chez les animaux et dans l'homme, ne serait qu'une première coutume. La théorie des *associations inséparables*, de Stuart Mill, complétée par celle de l'habitude devenue *héréditaire*, de Spencer, suffirait à rendre compte de tous les phénomènes psychiques.

— Il faut répondre à l'empirisme que les transformations qui sont le fait de l'habitude; de l'hérédité et de la sélection<sup>1</sup>, supposent et laissent subsister un fond premier immuable d'organisation et d'instinct, une première nature, antérieure à l'habitude, à l'hérédité et à la sélection; elles expliquent la formation des *variétés* et des *raças*, mais non celle de l'*espèce*, qui est tenue pour primitive et immuable. Nous recevons tous de la nature un certain nombre de penchants qui méritent réellement le nom d'habitudes, puisqu'ils impliquent des propensions précises et caractérisées, comme celles résultant de la répétition des actes.

Pouvons-nous nous en tenir aux solutions de l'empirisme? « En accordant que l'habitude ramène à l'unité un grand nombre de phénomènes, elle ne s'explique pas elle-même; elle recule le problème, elle ne le résout pas. Disons-nous que la théorie mécanique est une solution véritable? Mais le mécanisme implique des idées élémentaires, telles que celles de l'espace, du temps, du mouvement même et de sa communication... Enfin, tout ramener à l'habitude est une contradiction. Habitude, c'est acquisition; qui dit habitude suppose une première nature, un quelque chose, un absolu... — Dans tous les problèmes de la psychologie, nous avons vu l'empirisme apporter un mode d'explication utile et suffisant pour ce qui concerne l'enchaînement des phénomènes et les conditions de leur production; mais partout aussi l'empirisme vient échouer devant l'explication finale. Partout le passif suppose l'actif, l'extérieur suppose l'intérieur, le mécanique suppose le spontané, et l'acquis suppose l'inné. Si tout s'expliquait par le dehors, ce dehors lui-même supposerait un autre dehors, c'est-à-dire autre chose que lui-même: or, d'autre chose en autre chose, on n'arriverait jamais à un être véritable. — Nous pouvons donc dire pour toute la psychologie ce que nous venons de dire pour la théorie de l'habitude: expliquer l'intérieur par l'extérieur, l'actif par le passif, le spontané par le mécanique, le primitif par l'acquis, c'est expliquer tout par rien. » (Conclusion du chapitre sur l'habitude, dans *l'Histoire de la philosophie*, de MM. Janet et Séailles.)

**Conclusion pratique sur l'habitude.** — « La loi de l'habitude est celle de notre perfectionnement, en même temps que celle de notre chute; tout dépend de ce que la volonté lui livre. Elle conserve, amplifie, accumule, reproduit avec une facilité croissante le bien comme le mal. Elle mène indifféremment à la parfaite sagesse quasi infaillible et à l'extrême abjection à peu près irrémédiable.

« Si, d'une part, les associations d'idées étroites et aveugles, les passions animales, les fautes répétées engendrent la fatalité du vice; en revanche, l'habitude de réfléchir et de raisonner, d'obéir aux sentiments généreux, de faire ce qu'on doit, loin d'enchaîner la liberté, la fortifie; loin de diminuer la personne, l'affermir dans sa dignité.

« Former de bonnes habitudes d'esprit, de cœur et de conduite, et empêcher les mauvaises habitudes de naître et de durer, c'est en somme tout l'objet de l'éducation. Nul chapitre de psychologie

<sup>1</sup> Voir 9<sup>e</sup> leçon de Logique.

ne peut être plus important que celui des habitudes et des lois selon lesquelles elles se forment, se fixent et se perdent. » (MARION.)

### TABLEAU ANALYTIQUE

I. DE L'INSTINCT	Définition.	— L'instinct est une force naturelle qui fait agir sans réflexion et sans conscience du but ni de la cause. — C'est par instinct que l'enfant, comme le petit mammifère, tette en venant au monde, que l'oiseau fait son nid, etc. Considérés en eux-mêmes, les phénomènes instinctifs sont coordonnés de manière à former des systèmes dans lesquels chacun d'eux continue le précédent et prépare le suivant.
	Caractères de l'instinct chez l'animal.	Il est 1 <sup>o</sup> <i>Inné</i> : antérieur à toute éducation et à toute habitude. — L'oiseau n'apprend pas à faire son nid... 2 <sup>o</sup> <i>Universel</i> : le même chez tous les animaux de la même espèce. 3 <sup>o</sup> <i>Spécial</i> : ne s'applique qu'à un nombre déterminé d'actions. — <i>Tel oiseau ne fait pas un nid, mais tel nid.</i> 4 <sup>o</sup> <i>Infaillible</i> : adapté parfaitement et de prime abord les moyens au but. — On cite cependant des cas où l'instinct a été en défaut; par exemple, celui des mouches à viande. 5 <sup>o</sup> <i>Immuable ou imperfectible</i> : n'est pas susceptible de progrès dans l'individu ou dans l'espèce. — Ce caractère non plus n'est pas absolu : sous l'action des circonstances extérieures, l'instinct peut se transformer. 6 <sup>o</sup> Enfin, <i>dépendant de l'organisme</i> : ce sixième caractère est aujourd'hui fort controversé.
	Division des instincts.	On ramène tous les instincts à deux classes principales : 1 <sup>o</sup> <i>Instincts relatifs à la conservation de l'individu</i> : instinct d'accumulation chez les fourmis, les écureuils, etc. 2 <sup>o</sup> <i>Instincts relatifs à la conservation de l'espèce</i> : construction des nids, protection des petits, etc. On fait quelquefois une troisième classe des <i>instincts de société</i> , soit <i>accidentelle</i> , soit <i>permanente</i> ; mais ces instincts peuvent se ramener aux instincts de conservation de l'individu ou de l'espèce.
Théories sur l'origine de l'instinct	1 <sup>o</sup> <i>Instinct ramené à l'intelligence</i> (Montaigne, évolutionnistes). Il y a entre l'instinct et l'intelligence une différence de nature et non pas seulement de degré. — L'instinct est <i>spécial, exclusif, empirique, uniforme, parfait du premier coup</i> . — L'intelligence est une faculté <i>universelle, capable de réfléchir, d'abstraire, de généraliser, de raisonner</i> ; elle <i>varie</i> avec les individus et est toujours capable de nouveaux progrès. 2 <sup>o</sup> <i>L'instinct, mouvement automatique</i> (animaux-machines de Descartes). — Les animaux sont des automates. La Fontaine se fit l'interprète du sens commun pour protester contre une pareille théorie. — On connaît ses fables : <i>le Renard, les deux rats et l'œuf; la Perdrix, les souris et le chatuant.</i>	

## Théories sur l'origine de l'instinct. (Suite.)

- 3° *L'instinct, habitude individuelle* (Condillac). — L'instinct est engendré par l'effort et l'exercice; c'est une habitude. — Malgré les ressemblances de ces deux phénomènes, il est impossible de les confondre. Ils diffèrent en effet :
- Par leur *origine* : l'instinct est naturel, l'habitude est acquise;
  - Par leur *nature* : l'instinct est parfait du premier coup, l'habitude se forme par degrés;
  - Par leur *fin* et leurs *résultats* : l'instinct est une tendance à réaliser certains actes; l'habitude, à persévérer dans le même état;
  - L'instinct *inconscient* est le contraire de la liberté : l'habitude vient à la suite de la liberté.
- 4° *L'instinct, habitude héréditaire* (Lamarck, Darwin, Spencer). — Les instincts des animaux n'ont été à l'origine que des accidents individuels, qui se sont perpétués et fixés par l'hérédité. — On peut accorder aux évolutionnistes que quelques instincts secondaires, correspondant à des modifications organiques, sont le résultat de l'hérédité (tels, par exemple, les instincts du chien domestique). Mais comment expliquer les instincts primitifs, ceux qui ont précédé toute habitude, ceux du premier animal? — C'est toujours la même réponse : l'évolutionnisme recule le problème, il ne le résout pas.
- 5° *L'instinct, faculté innée* (saint Thomas, scolastiques, spiritualistes). — La brebis fuit la première fois qu'elle voit le loup, en vertu d'un sens *apprécatif* (*estimative*) qui est en elle, qui lui fait voir dans le loup un être nuisible. — Quelle est l'origine de cette connaissance instinctive? Là est la difficulté.

**Définition.** — C'est une disposition acquise par un acte *répété* ou *prolongé*. Les scolastiques la définissent : une disposition ou une inclination bonne ou mauvaise qui nous porte à agir d'une manière spéciale. — Cette dernière définition convient aux vertus infuses : foi, espérance et charité. Autre définition encore plus générale : aptitude à reproduire aisément les modifications antérieures. Observons que l'habitude commence dès le premier acte. — Cela est évident ; car s'il ne restait rien du premier, le second ne serait pas plus facile.

**Nature de l'habitude.** — L'habitude est à la fois un *penchant acquis*, répondant à cette loi générale : « L'être tend à persévérer dans l'être, » et une *aptitude*, un *savoir-faire*, une *facilité*, qui deviennent comme naturels. L'habitude tient le milieu entre la volonté et l'instinct : elle part de l'une et aboutit à l'autre.

## Il faut distinguer l'habitude :

- De la *routine*, habitude dégénérée, aveugle, toute machinale, qui échappe à la direction de la raison ;
- De la *coutume*, manière d'être générale à laquelle nous nous conformons.

## Diverses sortes d'habitudes.

- Par rapport à la cause qui les produit, elles sont :
  - Actives*, si elles naissent de la répétition des mêmes actes;
  - Passives*, si elles viennent des sensations prolongées et répétées.
 Remarquons qu'il n'y a pas d'habitudes absolument *passives* et que le même sens est susceptible à la fois d'habitudes actives et passives. Ex. : oreille du musicien.
- Au point de vue des facultés auxquelles elles se rapportent, elles sont :
  - Organiques*, dispositions acquises par un organisme vivant à telle manière d'être;
  - Intellectuelles*, manière ordinaire de diriger son esprit, ses pensées. — Les *superstitions* sont de mauvaises habitudes intellectuelles;
  - Morales*, pli que nous imprimons à notre volonté et à notre conduite. — Les vertus et les vices sont des habitudes morales.

## Lois de l'habitude.

## 1° Lois relatives aux causes.

La cause efficiente de l'habitude est un ou plusieurs phénomènes qui ont modifié l'activité et laissé après eux une tendance à les reproduire. Les causes accessoires sont la *répétition*, le *nombre*, la *fréquence*, la *durée* et l'*intensité* des phénomènes.

1° *L'habitude diminue la sensibilité physique*; 2° elle développe l'*activité*.

En d'autres termes, tout ce qui est *passion* (plaisir et douleur) s'éousse, et tout ce qui est *action* (opérations de l'intelligence, efforts de la volonté, mouvements musculaires) se fortifie en se répétant.

## 2° Lois relatives aux effets.

Observons que l'habitude n'éousse pas en général nos sentiments, ni les sensations que nous spiritualisons en quelque sorte; l'habitude les rend, au contraire, plus vives et plus délicates.

Observons encore que l'habitude tend en général vers l'*automatisme* et l'*inconscience*, qu'elle devient en quelque sorte une seconde nature, suivant le mot d'Aristote, mais que cela ne s'applique pas à l'*habitude du bien*, qui est la véritable possession de soi-même.

## Rapports de l'habitude :

1° *Avec le progrès.* — L'habitude est, non pas la *cause*, mais la *condition* du progrès.

L'habitude donne de la cohésion et de l'unité à la vie; par elle, « le présent est chargé du passé et gros de l'avenir. » (LEIBNIZ.) Elle joue dans la vie humaine le même rôle que le travail et le capital en économie politique.

2° *Avec la volonté.* — La volonté est mère de l'habitude; mais à son tour l'habitude développe et fortifie la volonté.

3° *Avec l'hérédité.* — Les habitudes peuvent se transmettre et se transmettent souvent par voie d'hérédité. — (Application de ce principe au dressage des animaux, à l'acclimatation.)

La loi de l'hérédité est aussi applicable à l'homme : Bon chien chasse de race; tel père, tel fils, sont des proverbes connus. — Les conséquences de cette loi sont considérables au point de vue physique et au point de vue moral.

Ces théories peuvent se ramener à deux principales :

1° *Théorie qui admet une modification de l'activité spirituelle.* — C'est celle d'Aristote, qui peut en être regardé comme l'auteur, de saint Thomas, de Leibniz et de la plupart des spiritualistes.

2° *Théorie physiologique et mécaniste* (Épicure, cartésiens, associationnistes, évolutionnistes, physiologistes). Ils ont confondu l'habitude avec la coutume, avec l'association inséparable, avec l'héréditarisme. Comme pour l'instinct, cette théorie ne fait que reculer le problème sans le résoudre; loin d'expliquer tout, l'évolution ne s'explique pas elle-même; il faut un élément au point de départ.

**Conclusion pratique sur l'habitude.** — La loi de l'habitude est celle de notre perfectionnement comme celle de notre chute : tout dépend de ce que la volonté lui livre. Elle conserve, amplifie, accumule, reproduit avec une facilité croissante le bien comme le mal, et mène ou à la parfaite sagesse ou à l'extrême abjection.